



## NOUVELLES EXPRESS

BULLETIN NO 1

LUNDI, le 20 septembre 1982

Le présent bulletin est le premier d'une série qui reviendra de façon régulière durant la période de négociations.

Nouvelles Express, comme son nom l'indique poursuivra l'objectif de fournir une information succincte et rapide sur l'état de la négociation autant que sur les événements qui s'y rattachent.

Nous croyons que cet outil d'information répond à un besoin évident comme le confirme les commentaires recueillis lors d'une récente tournée des syndicats locaux par les membres du comité d'appui.

### LIBERATION DES COMITES DE NEGOCIATION

La question des libérations des comités de négociation ne constitue plus un obstacle à l'amorce des négociations puisqu'à l'issue de nombreux pourparlers avec le gouvernement, le CCNSP (Comité de coordination des négociations du secteur public) a accepté une entente partielle à ce sujet.

En vertu de cette entente, tous les comités de négociation des trois centrales sont libérés à temps complet et ce, rétroactivement au 1er septembre 1982 aux frais du gouvernement en ce qui regarde les salaires.

Cependant, le gouvernement est demeuré sur ses positions sur le fond de la question des libérations, c'est-à-dire qu'il se dit prêt à défrayer 50% des salaires des négociateurs ou l'équivalent de quatre mois de rémunération complète ce qui représenterait une somme de 3,25 millions.

En conséquence, le problème des libérations reviendra à la table centrale où il devra être question également des périodes de préparation ainsi que des autres modalités reliées à cette question.

### DEPOT SECTORIEL

Lors d'un premier dépôt partiel de nos demandes sectorielles fait conjointement avec la FEC (CEQ) le 7 septembre dernier, il a été question des libérations aux fins de négociations. Cette question n'ayant pas fait l'objet d'une entente jusqu'à maintenant, la partie patronale suggérait de laisser cette question au niveau des rencontres entre les coordonnateurs des centrales et le gouvernement. Même si nous savons maintenant que la partie patronale a convenu que l'annexe négociée à la dernière ronde de négociation s'appliquera, elle n'a pas voulu, lors de cette rencontre s'avancer, compte tenu que cette annexe ne correspond nullement à l'enlèvement du gouvernement qui ne



## NOUVELLES EXPRESS

/2...

veut payer que 50% des libérations.

Rappelons que l'annexe négociée à la précédente ronde de négociations prévoyait que les huit membres du comité de négociation devaient être libérés aux frais des collègues pour la durée de la négociation.

Enfin, rappelons qu'un dépôt presque final de nos demandes sectorielles a été fait le 20 septembre. La partie patronale, quant à elle, devrait déposer ses "offres" le 24 septembre. La négociation devrait donc s'enclencher la semaine suivante.

### PHASE DE CONSULTATION

Les coordonnateurs des négociations du secteur public, Jean-François Munn (CSN), Réal W. Lafontaine (FTQ) et Gilles Lavoie (CEQ) ont dévoilé, lors d'une conférence de presse le 16 septembre dernier une proposition de demandes salariales qui sera acheminée aux diverses instances syndicales et sur laquelle se sont entendus les représentants des centrales au comité inter-centrales.

Au terme de la période de consultation qui s'échelonnera sur trois semaines, une harmonisation des demandes salariales sera effectuée afin de permettre le dépôt d'une demande salariale commune à la table de négociations, au mois d'octobre.

La CSN, la FTQ et la CEQ recommandent donc à leurs diverses instances d'accepter une proposition de politique salariale axée principalement sur:

- le maintien du principe de l'indexation
- la réduction des écarts salariaux
- la participation à l'augmentation de la richesse collective;

Les diverses modalités d'application de ces grands principes seront explicitées dans un bulletin de liaison qui vous parviendra très bientôt, si ce n'est déjà fait.

Est-il besoin de vous rappeler l'importance de la participation la plus massive qui soit au moment de la consultation sur des questions aussi importantes que la politique salariale et les sujets de table centrale.

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, SOYONS PRESENTS A LA PROCHAINE ASSEMBLEE.